



REPÉRAGE DES SIGNES ÉVOCATEURS DU TSA CHEZ L'ENFANT

MIRSTSA - 14 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure de repérer les enjeux et les particularités d'un enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme, d'en observer les signes et de réagir de manière appropriée
(Pas de prérequis)

Savoirs :

- L'autisme, les TSA : définitions et repères
- Les principales caractéristiques et manifestations des TSA
- Les représentations sociales et les idées reçues sur les TSA
- Les enjeux du repérage précoce des TSA
- Les troubles associés et les surhandicaps
- Les grilles d'observation spécifiques pour le repérage des TND
- Les points d'appui des personnes présentant des TSA
- Le rôle du professionnel dans l'identification des signes d'alerte
- Le guide de repérage des signes habituels de développement chez les enfants

Savoirs-faire :

- Identifier les signes, symptômes et risques associés aux TSA
- Utiliser des outils d'observation objectifs et structurés
- Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux parents ou à d'autres professionnel·les de la petite enfance
- Informer et orienter si besoin les familles vers les plateformes de coordination et d'orientation (PCO)
- Veiller à actualiser ses connaissances sur les troubles du spectre de l'autisme pour faire évoluer ses compétences professionnelles

Savoir-être :

- Être attentif
- Faire preuve de discernement
- Faire preuve d'objectivité
- Être à l'écoute
- Faire preuve de patience
- Faire preuve de tact





REPÉRAGE DES SIGNES ÉVOCATEURS DU TSA CHEZ L'ENFANT

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Marie Jacquot, assistante maternelle pendant 11 ans, formatrice certifiée, diplômée en psychopédagogie, formée au Centre Ressources Autisme, apporte son expérience de proche aidante d'un enfant porteur d'un trouble du spectre de l'autisme

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Marie, formatrice

Nombre de stagiaires :

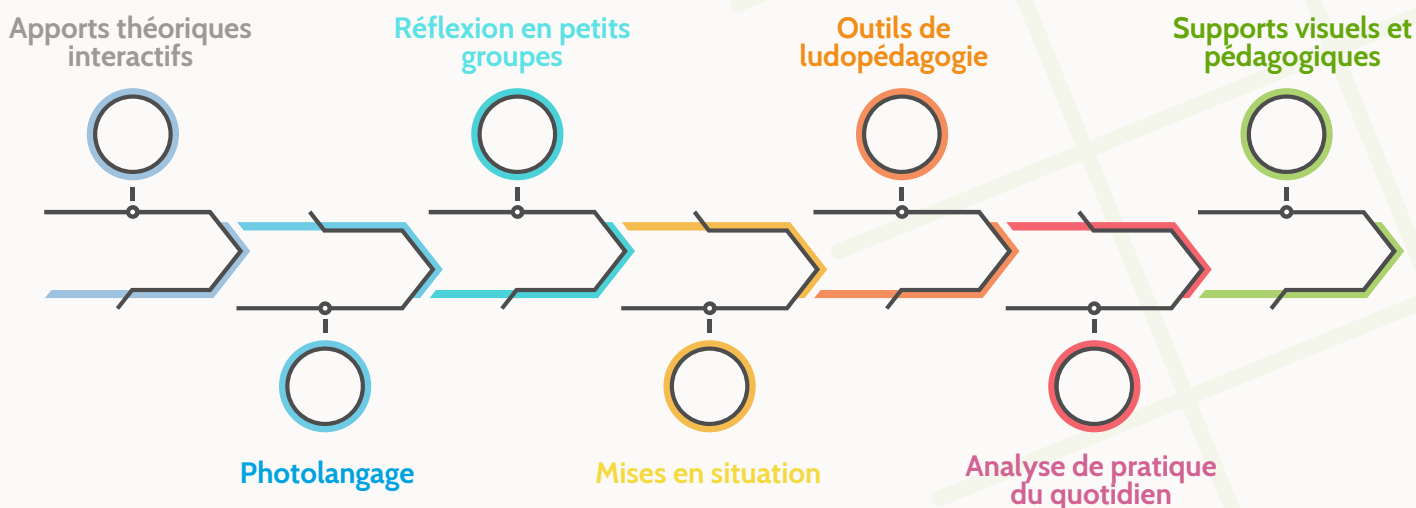
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli





REPÉRAGE DES SIGNES ÉVOCATEURS DU TSA CHEZ L'ENFANT

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

